CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

La séance débute à 20h30 à la salle du Conseil de la mairie.

Présents : Pascal MICHAUX, Corinne CHAZEIX, François GENIN, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Marc-Antoine SABATIER, Patrick BARANGER.

Excusés : Claude THIVANT (pouvoir à Patrick BARANGER)

Absents : Julien BUVAT, Catherine FABRE

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Murielle GAYDIER participe á la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

- ✓ Validation du PV de la réunion du 23 mai
- ✓ Désignation du délégué du conseil municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales
- ✓ Questions diverses

➢ **<u>Adoption du PV de la réunion du 23 mai</u>**

Il est demandé de préciser dans le compte-rendu que c'est Anne Sophie GARDETTE qui a refusé un contrat de travail en CDI (=Contrat à Durée Indéterminée) qui lui avait été proposé.

Moyennant cette précision, le PV est adopté à l'unanimité.

➢ **<u>Délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales</u>**

Le Maire rappelle que notre Département est concerné cette année par les élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre. Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage universel indirect, au scrutin proportionnel pour les 3 sénateurs du Puy de Dôme.

La commune doit désigner 1 délégué qui votera, ainsi que 3 suppléants en cas d'absence

Titulaire	Pascal MICHAUX	Pour : 8 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
Suppléants	Nathalie RAOUL Corinne CHAZEIX Marc-Antoine SABATIER Claude THIVANT Patrick BARANGER blanc	8 voix 7 voix 6 voix 1 voix 1 voix 1 voix

Le délégué titulaire de la commune est donc Pascal MICHAUX
Les délégués suppléants sont, dans l'ordre, Nathalie RAOUL, Corinne CHAZEIX puis Marc-Antoine SABATIER.

- **Questions diverses**

- Le Maire rappelle que l'ONF avait demandé une convention pour formaliser un droit de passage avec la section de Servières, nécessaire pour accéder à une parcelle. Cette convention est d'une durée de 5 ans, l'ONF prenant à sa charge la réfection du chemin d'accès.

- Le Maire informe le Conseil que Mr ARNAUD, domicilié 48 rue de l'Ancien Moulin dans le bourg, demande un droit de passage par le parc communal pour des engins. Après discussion, la demande n'est pas validée, sachant qu'il a déjà un accès piétons. La pose d'une clôture est donc envisagée.

- Pascal MICHAUX informe le Conseil des candidatures reçues pour les 2 postes ouverts à un recrutement :
  - ✓ Nettoyage des locaux communaux : Murielle GAYDIER est la seule candidate et sera donc retenue pour ce poste
  - ✓ La Poste : 6 candidats, dont l'actuelle remplaçante Pascale MARTINS

- Une délibération modificative est nécessaire pour le budget Eau & Assainissement, pour régler à l'Agence de l'Eau un solde de redevance modernisation des réseaux.
  Le transfert de 21€ du compte 6071 au compte 706129 est validé à l'unanimité.

- Suite au départ de Ghislaine BRAGEOT, il est nécessaire de nommer un suppléant à la commission Enfance & Jeunesse de la Communauté de Communes, Nathalie RAOUL étant la titulaire.
  Corinne CHAZEIX est nommée suppléante.

- Pascal MICHAUX informe le Conseil que la commune va accueillir un stagiaire de la Maison Familiale de Vernines du 12 au 26 juin pour participer à l'entretien des espaces verts.

La séance est levée á 10h.